



Commission Départementale des Statuts & Règlements

PROCÈS VERBAL du mardi 27 avril 2021

Commission restreinte

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude) est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des affaires courantes, dans les conditions de forme et de délai prévu dans l'annuaire du District Titre IV Article 31.

TOURNOI

CESSON

Tournoi +45ANS et 55ANS du ~~20/06/2021~~ 13/06/2021

Tournoi accordé (sous réserve des conditions sanitaires et protocole)

Après réception du courriel du club de Cesson indiquant une modification dans la date du tournoi, le 13/06/2021 au lieu du 20/06/2021,

La Commission acte le changement de date du tournoi,